



Citoyenneté

I/ Monter un projet autour du travail de mémoire et de la citoyenneté

Se sentir citoyen est-il inné ?

Peut-on naturellement mesurer toute la richesse de la citoyenneté lorsqu'on ignore à quel point elle a pu être rare à certaines époques ?

Est-ce que mieux connaître l'histoire de femmes et d'hommes qui se sont battus pour la Liberté ne permettrait pas de mieux comprendre l'importance des actes de citoyenneté aujourd'hui ?

Parce que la citoyenneté est souvent diluée entre différentes strates : nationale, européenne et mondiale ; le Pack devoir de Mémoire et Citoyenneté propose aux élèves de mieux comprendre toute la dimension de la Citoyenneté, à travers une histoire locale forte de témoignages et d'empreintes humaines, et grâce à un décodage des symboles de la République d'aujourd'hui.

Afin de répondre à ces objectifs, la Ville de Roubaix propose deux packs :

- *l'un dédié à la première guerre mondiale,*
- *l'autre à la seconde, avec comme dénominateur commun les liens entre le devoir de Mémoire et la Citoyenneté.*

▪ **Projet Première Guerre Mondiale et Citoyenneté**

ATTENTION !

- *Maximum 5 classes par formule*
- *Date limite d'inscription FIN SEPTEMBRE*

Les engagements de la Formule 1 :

Présence et / ou participation à la Cérémonie du 11 Novembre
+ Visite d'un porte-drapeau en classe
+ Visite du Fort de Seclin

Les engagements de la Formule 2 :

Présence et/ou participation Cérémonie du 11 Novembre
+ Visite du Colonel Leplomb, Président de la Société d'Entraide des membres de la Légion d'Honneur
+ Circuit Chemin de la Mémoire au Cœur de Ville

Détails des propositions du projet 1^{ère} Guerre Mondiale et Citoyenneté:

→ La Cérémonie du 11 Novembre est un temps fort symbolique où la France rend hommage à ses morts. Aujourd'hui, il n'y a plus aucun « poilu », c'est donc un hommage d'autant plus important et ancré dans le travail de Mémoire. Toutes les personnes qui y participent se retrouvent pour se souvenir du courage des hommes, des valeurs citoyennes défendues notamment le droit à la Liberté et à la Différence.

Ce jour-là, le Conseil Municipal se rend au Cimetière militaire pour y déposer une gerbe avec une délégation d'enfants, puis au Monument aux Morts.

Les élèves volontaires pourront en plus de leur présence, participer activement à la cérémonie en lisant une lettre de poilu, un poème, en rendant hommage à une figure roubaisienne choisie, ou par toute autre réalisation à leur initiative relevant de ce thème.

Néanmoins, étant donné le caractère officiel et protocolaire de la Cérémonie, les enseignants et les classes seront accompagnés dans leur démarche et guidés dans l'élaboration de leur production finale.

Au Monument aux Morts, la cérémonie se clôture par la Marseillaise jouée par l'Orchestre d'Harmonie de Roubaix et chantée par les élèves présents.

Un défilé s'organise afin de rejoindre l'Hôtel de Ville, où M. le Maire rend hommage aux Morts pour la France.

→ La visite d'un porte-drapeau en classe est un moment d'échange qui tient à cœur aux membres d'association patriotique qui viennent en tenue militaire avec leur drapeau. Au cours de cette rencontre, ils vous présenteront leur association, vous expliqueront les symboles sur leur drapeau, ainsi que la cause à laquelle ils s'identifient. Mais surtout ces femmes et ces hommes vous donneront leur définition de valeurs fortes, telles que la mémoire, l'engagement, la citoyenneté, et vous diront tout simplement pourquoi par tous les temps ils viennent commémorer les dates républicaines importantes. Par an, 9 au total, toutes causes confondues. Ils se prêteront également au jeu des questions préparées par vos élèves.

→ La visite du Fort de Seclin :

La Visite se décompose en deux temps, le musée et celle des fortifications. A travers une riche collection, les salles du musée mettent à l'honneur les officiers avec le Mémorial du Général Deffontaines, une autre salle permet également de découvrir l'artillerie de l'époque.

L'exploration des fortifications à travers le site et les dédales de couloirs clôturera la visite.

Transport et visite pris en charge par la Ville de Roubaix

→ Le circuit des Chemins de la Mémoire au Cœur de Ville, il s'agit d'un vaste projet initié par le Comté régional de Tourisme qui a sélectionné plusieurs sites pouvant accueillir des boucles locales avec des thèmes particuliers. Le circuit des Chemins de la Mémoire de la Ville de Roubaix met à l'honneur les Figures roubaisiennes résistantes de la Première Guerre Mondiale.

L'Office de Tourisme arpentera avec vous le Cœur de Ville pendant 1h en vous présentant les actes de Résistance de Marie-Léonie Vanhoutte, Léon Marlot, Joseph Willot, Firmin Dubar, l'Abbé Jules Pinte, Eugène Motte, Invasion 14 de Maxence Van Der Meersch. Grâce au « Journal des Occupés Inoccupés » édité pour la première fois le 1^{er} janvier 1915 par Joseph Willot, les élèves n'auront aucune difficulté à retrouver leur trace. Chacun des 9 résistants à leur manière et avec leur moyen ont aidé l'Autre, ont accepté la Différence dans un seul but : la poursuite des valeurs citoyennes comme socle fondamental de la Démocratie. Cette visite au Cœur de Ville pourra être complétée par une visite du carré militaire au cimetière Place Chaptal. Visite prise en charge par la Ville de Roubaix.

▪ **Projet Seconde Guerre Mondiale et Citoyenneté :**

Les engagements de la **Formule 3** :

Présence et/ou participation à la Cérémonie du 8 Mai
+ Parrainage d'un élu, visite de l'Hôtel de Ville des symboles de la République
+ Diffusion d'un film au Duplexe suivie d'un débat avec un(e) ancien(ne) déporté(e)

Les engagements de la **Formule 4** :

Présence et/ou participation à la Cérémonie du 8 Mai
+ Rencontre avec un(e) ancien (ne) déporté(e)
+ Visite au Musée de Bondues

Détails des propositions du projet Seconde Guerre Mondiale et Citoyenneté :

→ La Cérémonie du 8 Mai est bâtie sur le même schéma que celle du 11 Novembre. Les initiatives des élèves sont tout aussi bienvenues, dans le cadre défini aux cérémonies du 11 novembre.

→ Le Parrainage d'une classe par un élu propose dans un premier temps une rencontre en classe. Un premier échange préparé par vos élèves où l'élu se prête au jeu des questions « républicaines ». Dans un second temps l'élu reçoit la classe qu'il parraine à l'Hôtel de Ville ou en Mairie de Quartier afin de leur expliquer le contenu de sa délégation, les réalisations concrètes, ainsi que les partenariats utiles avec les autres élus.

Ce parrainage est complété par la visite des symboles de la République sur rendez-vous avec le Centre d'Information Municipale les jeudis de Conseil Municipal. Au cours de cette visite seront présentés les statues des maires de Roubaix, les symboles républicains tels que les drapeaux, la photo du Président de la République, le buste Marianne...

Dans la salle du Conseil Municipal qui sera prête pour une séance publique, quelques heures après votre passage, vous seront présentés les règles, le déroulement de séance, l'organisation d'un conseil municipal : ses règles démocratiques de prise de parole et de discussion autour des projets d'arrêtés municipaux.

→ Diffusion d'un film au Duplexe, d'un film traitant du devoir de Mémoire, de la seconde Guerre Mondiale, de la Libération. Ce film sera programmé dans le courant de l'année, spécialement pour les élèves du secondaire pour un groupe minimum de 30 personnes. Après cette diffusion et en partenariat avec le musée de Bondues et l'Office de Tourisme de Roubaix, il vous sera proposé d'échanger avec un ancien résistant et de confronter ce qui aura été vu avec ce qui a été vécu. Ce sera également l'occasion de poser toutes les questions qu'aura soulevées le film.

Entrée Duplexe prise en charge par la Ville de Roubaix.

→ Rencontre avec un(e) ancien(e) déporté(e), au cours d'un temps en classe choisi, cette personne vous expliquera en détail ce qu'a été son quotidien pendant la guerre et le pourquoi de son engagement. C'est également un temps fort pour vivre une partie d'Histoire avec un témoignage poignant et humanisé par un vécu souvent très difficile. Vous pourrez préparer avec vos élèves une série de questions visant à approfondir peut être la tranche de vie qui vous sera racontée.

→ Visite du Musée de Bondues :

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, du 17 mars 1943 au 1er mai 1944, 68 résistants sont fusillés au fort de Bondues. Aujourd'hui, dans les vestiges de ce fort, le Musée de la Résistance de Bondues transmet ce qu'a été la résistance dans le Nord-Pas-de-Calais au temps de l'occupation allemande. Durée de la visite 1h30. Transport (ticket bus/métro) et visite pris en charge par la Ville de Roubaix.

Quelques conseils pratiques :

Votre choix doit se porter sur la Première ou la Seconde Guerre Mondiale, puis vous devrez choisir la formule la plus adaptée à votre projet.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher de :

Service protocole

Hélène Clain

Tel : 03.20.66.46.44

Mail : protocole@ville-roubaix.fr

hclain@ville-roubaix.fr

II/ Les droits et devoirs du citoyen : exposition 13/18 Questions de Justice

Présentation

L'exposition *13/18 Questions de Justice* est un moyen d'informer et de sensibiliser les collégiens sur leurs droits mais aussi sur leurs devoirs grâce à un outil conçu par le ministère de la Justice et le ministère de l'Education Nationale.

Les séances durent environ 1h00 / 1h30 et donnent lieu dans un premier temps à une présentation de l'institution judiciaire (textes fondamentaux tels que l'Ordonnance de 1945, les différents codes, les juridictions pour mineurs...) puis dans un second temps à un débat avec les élèves autour des fiches droit civil (nationalité, divorce, filiation ...) et pénales (vol, racket, violence, agression, consommation de stupéfiants) qu'ils auront préalablement choisies.

Le partenariat avec l'Education Nationale détermine la réussite de l'action auprès des élèves. L'animatrice travaille en étroite collaboration avec le personnel du collège et plus particulièrement avec les médiateurs sociaux en milieu scolaire (MSMS) de l'association Cité. Lors de la présentation, les professeurs laissent la responsabilité à l'intervenant d'animer la séance.

Objectifs généraux

Cette exposition se propose d'apporter des réponses claires aux élèves de 4^{ème}, en utilisant les textes fondamentaux relatifs aux droits des mineurs tels que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le Code Civil, et l'Ordonnance de 1945. En mettant ces textes à la portée des adolescents, l'exposition s'inscrit dans une politique concrète d'information et de prévention. Cela leur permet notamment de mieux repérer les acteurs sociaux, de comprendre le fonctionnement de l'Institution judiciaire, de prendre connaissance de leur droits et devoirs.

Lieu

Les élèves sont accueillis au sein des établissements scolaires dans une salle de classe ou une salle dédiée aux actions culturelles. L'installation de l'exposition nécessite un temps d'installation d'environ 30 minutes

Partenaires associés

Les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et l'association CITEO

Modalités de mise en œuvre

L'exposition s'adresse en priorité aux élèves de 4^{ème}. Elle sera animée par un professionnel de la Ville de Roubaix, en partenariat avec un éducateur PJJ (en fonction des disponibilités). L'ensemble des collèges publics pourra ainsi bénéficier de l'exposition une fois par an.

Contact :

Mélissa LOUNES

Animatrice prévention Jeunesse

03.20.66.49.91

melissalounes@ville-roubaix.fr

III/ Les actions d'éducation à la sécurité routière

Présentation

La Ville de Roubaix propose d'effectuer des interventions d'éducation à la sécurité routière en direction des élèves de 5^{ème} (ASSR1) et de 3^{ème} (ASSR2) .

« Préparation à l'ASSR 1 »

Public visé : élèves de 5^{ème}.

Durée de l'intervention : 2 heures par groupe.

Description : préparation et projection d'un diaporama (Power Point) sur la signalisation, le cycliste, le cyclomotoriste, les règles de priorité, les distances de freinage, Protéger Alerter Secourir...

Vérification des acquis par un test ASSR 1 et correction.

« Préparation à l'ASSR 2 »

Public visé : élèves de 3^{ème}.

Durée de l'intervention : 2 heures par groupe.

Description : préparation et projection d'un diaporama (Power Point) sur la signalisation, le cyclomotoriste, les règles de priorité, les distances de freinage ainsi que les conduites addictives (alcool, drogues et médicaments), Protéger Alerter Secourir...

Vérification des acquis par un test ASSR 2 et correction.

Objectifs généraux

Apporter les connaissances nécessaires à la réussite de ces examens obligatoires.

Lieu/structure d'accueil

Dans les établissements concernés.

Partenaires associés

Les Médiateurs Sociaux en Milieu Scolaire présents dans les collèges, en concertation avec les chefs d'établissements et les Conseillers Principaux d'Education.

Modalités de mise en œuvre

Afin de planifier les interventions une réunion est prévue en septembre avec les médiateurs en milieu scolaire des collèges qui en sont dotés. Les autres établissements intéressés peuvent contacter directement le responsable de l'action.

Contact:

Ahmed Mélikèche

Animateur sécurité routière

03.28.09.95.31

amelikeche@ville-roubaix.fr